

DECRET N° 2005-368 DU 22 JUIN 2005

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur **Dorothé SOSSA**,
Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme, de l'intérim de Monsieur
Rogatien BIAOU, Ministre des
Affaires Etrangères et de l'Intégration
Africaine, du jeudi 23 juin au
Dimanche 26 juin 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

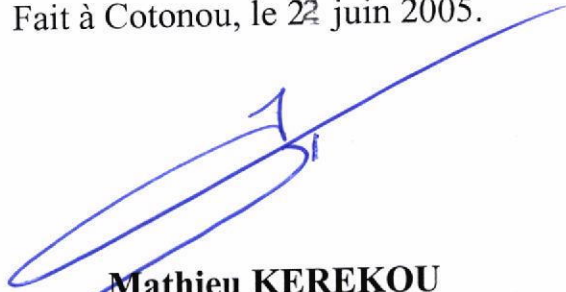
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 23 juin au dimanche 26 juin 2005, Monsieur Dorothé C. SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Monsieur Rogatien BIAOU pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 juin 2005.

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CANA 2 – MAEIA 4 – MJLDH 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.